



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DES ARBITRES SAMEDI 16 JANVIER 2021 A VILLEGAILHENC

Le président de la Commission Départementale de l'Arbitrage du District de l'Aude de Football, M. Frédéric BOUILLERE, remercie la municipalité de Villegailhenc et donne la parole à M. Stéphane PERROT, Adjoint, représentant M. Michel PROUST, Maire.

Après le mot de bienvenue de monsieur PERROT, le président de la CDA fait un rapide retour en arrière sur les élections de décembre, sur la passation entre l'ancien président du district M. LACOUR et le nouveau Président M. MICHEAU en date du 5 janvier et sur le 1^{ère} comité directeur en date du 09 janvier qui a acté la nomination des présidents des différentes commissions, dont le président de la CDA. C'est pour cette raison que nous n'avons pas pu rentrer en contact plus tôt avec tous les arbitres de l'Aude.

M. BOUILLERE laisse la parole à Mme Emmanuelle Contreras, vice-présidente du district, qui représente Monsieur Pierre Michaud Président du District de l'Aude de Football retenu par des rencontres avec des clubs qui étaient programmées bien avant la mise en place de la réunion de la CDA.

Il remercie les arbitres présents (40) ainsi que ceux en visioconférence (20). Il fait également part des excuses qui lui ont été adressées par certains arbitres suite à des absences pour raisons personnelles ou professionnelles.

Monsieur Bouillère se présente et demande d'en faire de même aux membres du bureau de la CDA. Tour à tour la secrétaire adjointe (Mme AUBIN-HOSTAINS), le vice-président (M. LEVIGNE), le secrétaire (M. BARREAU), le représentant des Educateurs (M. MORIN) et le membre n'ayant jamais pratiqué l'arbitrage (M. Jean Yves GONZALES président du club de Naurouze) se présentent.

Il accueille également Mme Sandra ESPEUT présidente de la commission des féminines, M. Frédéric HOSTAINS (ancien arbitre FFF futsal) et M. Thierry DIHO président de la commission de discipline.

Il présente le déroulement de la matinée et entame ensuite l'ordre du jour.

1 - RÔLE DE LA CDA

- Recrutement Formation et Perfectionnement des Arbitres
- Modules de Formation de base à l'arbitrage : Théorie - Examen Pratique - Test Physique.
- Désignations Observations Accompagnements
- Applications Lois du jeu
- Statuer sur l'ensemble des dossiers contentieux relevant de la CDA

2 - FONCTIONNEMENT DE LA CDA

Le président fait état de la mise en place d'un règlement intérieur (élément obligatoire) et de son respect pour une équité de traitement dans les désignations, notations, observations, etc. le tout dans la plus grande transparence.

Ce règlement doit faire l'objet d'une présentation en Comité Directeur et être approuvé par cette instance.

Il précise qu'une permanence aura lieu au district tous les 15 jours le lundi de 18h à 20h. Cette permanence démarrera au moment de la reprise des compétitions.

3 – PRÉSENTATION DES PÔLES ET DES RESPONSABLES

POLE FORMATION STAGE : Responsables Rémi FABRE, Angélique AUBIN HOSTAINS et Maxime GUICHOU
Objectifs : Formation des Arbitres

POLE DÉSIGNATIONS ADULTES : les membres : Thierry LESVIGNE et Christophe MARTINEZ

POLE DÉSIGNATIONS JEUNES ARBITRES : les membres : Georges LACOTE, Maxime GUICHOU et Frédéric BOUILLÈRE



POLE OBSERVATIONS / ACCOMPAGNEMENTS : Les membres : Maxime GUICHOU, Georges LACOTE, Christophe MARTINEZ, Adam TADLAOUI et Georges BARREAU

Objectifs : Assurer l'organisation des observations et de l'accompagnement des jeunes arbitres et des nouveaux arbitres.

POLE LIAISON CLUB : Les membres Jean-Yves GONZALES et Jean-Luc MORIN

Objectifs : Améliorer la relation Arbitres/Clubs, Mise en place d'un Référent Arbitre par un arbitre au sein du club, Travail à part entière en matière de relation club/éducateur/joueur. A terme, l'objectif serait que le référent intègre le C.A du Club.

POLE DÉVELOPPEMENT ET SUIVI ARBITRAGE FÉMININ : Angélique AUBIN HOSTAINS

Objectifs : Augmenter le nombre d'arbitre féminine et assurer le suivi des arbitres féminines par des féminines

Le président de la CDA précise que tous les arbitres qui souhaitent participer aux travaux sur un pôle doivent déposer une demande auprès du district à l'aide du formulaire qui est en ligne.

4 – PRÉSENTATION DES OBJECTIFS DE LA CDA

- Formation des arbitres avec la mise en place, dans un premier temps pour les jeunes arbitres, de cours sur les Lois du jeu
- Suivi des jeunes arbitres et accompagnement des nouveaux arbitres (Accompagnement sur les 5 premières rencontres)
- Améliorer la relation entre les arbitres et les clubs
- Améliorer l'intégration des arbitres dans leur club (Mise en place d'une fiche de poste du référent arbitre)

5 - SAISON EN COURS ET PERSPECTIVE POUR LES SAISONS PROCHAINES

Reprise des compétitions : 2 options sont possibles

- Reprise mois de mars (mi-mars) avec une prise en compte des compétitions
- Saison blanche (reprise des compétitions mais aucune montée et aucune descente)

Indemnités d'arbitrage : Cf. barème qui sera mis sur le site du district

Organisations des Désignations :

Semaine -3 avant la rencontre : Désignation Ligue

Semaine -2 avant la rencontre : Désignation District

Semaine -1 avant la rencontre : Ajustement (impondérables)

A terme, l'objectif c'est de mettre en place un responsable par catégorie

Règlement Intérieur de la CDA :

Un nouveau règlement intérieur sera finalisé (l'ancien président de la CDA n'en utilisait pas), validé par le comité directeur et présenté aux arbitres le plus rapidement possible. Quelques informations sont données sur le règlement intérieur de la CDA, notamment au niveau de la notation des arbitres. Les arbitres seront évalués avec un total de 250 points :

- Test Théorique en début de saison sur 20 Pts - Coef 3
- Observations sur 20 Pts Coef 7
- Test physique en début de saison
- Une Note CDA avec des Bonus-Malus sur 50 points - Cf. Règlement intérieur (énumération d'action)

Stage de début de saison / Formation des nouveaux arbitres à Toussaint / Observations :

Le président de la CDA informe l'assistance qu'il n'a rien récupéré de l'ancienne CDA (Test théorique, observations effectuées, résultats de l'examen des nouveaux arbitres de Toussaint). Il demande donc aux arbitres de lui transmettre les observations qui se sont déroulées en début de saison afin qu'elles soient prise en compte.

Communication :

Adresse courriel CDA : cda@aude.fff.fr

Adresse courriel rapport discipline : rapportarbitre@aude.fff.fr

Pour les arbitres qui seraient candidat Ligue il sera mis en place un test écrit et des observations.



6 - PRÉSENTATION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

Le président de la commission monsieur Thierry DIHO se présente à l'assemblée et certifie qu'il sera à l'écoute des arbitres.

7 - QUESTIONS - RÉPONSES AVEC LA SALLE ET LES « INTERNAUTES »

- Catégorie assistants au nombre de 8 en D1 l'accès Ligue se fera sur proposition. Il serait intéressant de développer cette catégorie. Pour les postulants assistants en Ligue passage à minima d'un test écrit.
- En matière d'observations il est avancé qu'une seule est instaurée à minima, que deux c'est mieux et que trois c'est très bien. Quand une observation ne se passe pas bien elle pourra être suivie d'une autre. Plus il y aura d'observateurs et plus on pourra en mettre en place.
- Les échanges avec l'Ariège sont maintenus. Une réflexion sera menée pour des échanges éventuels avec d'autres départements limitrophes.
- Stage de début de saison : il est important car il permet un réajustement des Lois du jeu, travailler le positionnement sur le terrain, évaluer les arbitres au niveau physique et théorique, etc. Il sera donc maintenu.
- Décentralisation des réunions : 1 sur Narbonne, 1 dans le Lauragais et 1 dans la Haute-Vallée seront prévues.
- Sous la houlette de Mathieu Corne et Romain Marty les entraînements à la Plaine Mayrevieille sont encouragés (Possibilité de vestiaires à questionner). Une demande officielle sera faite en ce sens en lien avec les arbitres qui s'occupent de ces entraînements.
- Il est demandé une rotation sur les désignations de façon à ne pas arbitrer toujours les mêmes équipes. L'objectif c'est d'avoir une rotation au moins sur 3 semaines voire 1 mois sans arbitrer le même club.
- Intégration des arbitres Ligue dans les rencontres du District dès lors que beaucoup d'arbitrages se déroulent le samedi en Ligue et qu'ils sont disponibles pour faire des observations et/ou des arbitrages le samedi ou le dimanche.
- Possibilité pour un jeune arbitre (majeur) d'effectuer des arbitrages en séniors sous certaines conditions.
- Un arbitre sénior assistant peut arbitrer en catégorie jeunes au centre sous réserve de sa condition physique (Test physique de début d'année).
- UNAF : monsieur Jean-Pierre ZAMO assure toujours la présidence de la délégation départementale, l'UNAF pourra intervenir lors des différentes réunions des arbitres. Cela n'a pas pu ce faire aujourd'hui compte tenu des délais impartis

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 13h.